



Droit de vente et location des e-book

Par kalifa

Bonjour, je viens vers vous pour avoir une information. Je suis en train de créer mon entreprise qui est une librairie spécialisée dans la BD et j'aimerais pouvoir proposer un service de lecteurs sur format numérique avec liseuse. Ce service serait payant, mais la question est : est-ce que je peux acheter des e-books pour faire commerce de la location de ces e-books dans ma librairie ?

merci de votre retour.